

Villeneuve Infos

Le Magazine d'information Municipale - N°4 - Hiver 2021



BONNE
2021
ANNÉE



ÉDITO

Voeux 2021

Mes chers Concitoyens,

L'année 2020 vient de s'achever avec son cortège de difficultés dues à la crise sanitaire qui nous frappe depuis plusieurs mois.

Cette pandémie mondiale a bouleversé nos vies et désormais nous devons apprendre à vivre avec.

Cette année, vous le savez la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité aux Villeneuvoises et Villeneuvois est annulée sous sa forme traditionnelle. Toutefois avec l'ensemble des élus nous avons voulu marquer ce passage vers une nouvelle année sous une forme moins conventionnelle, par la diffusion d'un message des vœux sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune.

2021 nous ouvre ses portes, gageons, que cette année nous apportera, malgré tout, l'apaisement et progressivement au fil du temps un retour vers la normalité.

Nous ne vivons jamais dans le meilleur des mondes. Mais le regard que nous lui portons peut déjà contribuer à le modifier, j'en suis convaincu.

En 2021, continuons à guider nos enfants sur le chemin d'une citoyenneté lucide et optimiste.

Encourageons les projets, accompagnons les initiatives naissantes.

Gardons nos cinq sens en éveil, savourons tous les petits plaisirs du quotidien, restons à l'écoute de nos proches, ouvrons-nous aux autres.

Des perspectives inédites s'offrent à nous, sachons humer l'air du temps et apprécier au quotidien le cadre privilégié dans lequel nous vivons.

Ayons les yeux grands ouverts sur les formidables défis qui nous attendent comme la promesse d'autant de satisfactions.

Oscar Wilde disait « *Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ».

Très belle année 2021 à vous toutes et tous.

Patrick
PASCAL
Maire de Villeneuve

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un conseil municipal des enfants va prochainement voir le jour. Il aura pour mission d'initier les enfants à la citoyenneté. Les idées et projets des enfants seront présentés aux élus du conseil municipal afin qu'ils soient inscrits au budget et mis en œuvre. Le conseil municipal des enfants se réunira à plusieurs reprises dans l'année en présence d'élus de la municipalité qui les aideront dans la réflexion et la réalisation. Le Conseil municipal des enfants sera composé de 8 enfants (4 filles et 4 garçons) élus pour une durée de 2 ans. Ils seront issus des classes de CE1 et CE2 (8-9 ans) de l'école Odile Salvat. Une campagne électorale et un vote à bulletin secret dans l'urne seront organisés en ce début d'année pour élire le Conseil Municipal des Enfants qui désignera ensuite son Maire. Vous rencontrerez lors des prochaines manifestations communales ces jeunes villeneuvis engagés.



INVENTAIRE ET RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Villeneuve possède à travers l'Église Saint Jean l'Évangéliste un riche patrimoine que la municipalité se doit de conserver et de valoriser. Pour y parvenir, le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP) du conseil départemental a décidé d'inscrire l'Église de Villeneuve dans la programmation annuelle "Plan Objet 66". Ainsi le CCRP vient de réaliser un inventaire de l'ensemble du mobilier et de l'édifice. 125 fiches objets ont été dressées mentionnant pour chacun son état de conservation. Le CCRP réalisera gratuitement les opérations de conservation qui débiteront fin 2021. Pour les objets nécessitant des travaux de restauration (tabernacle à panneaux peints, cadireta de procession, statues, bustes et bras reliquaires) le conseil départemental prendra à sa charge 73% du coût, le reste étant à la charge de la commune. La restauration se fera en plusieurs tranches afin d'étaler les dépenses sur la durée du mandat. La paroisse, affectataire du bâtiment, sera associée à ces travaux.



PLAQUETTE TOURISTIQUE DE L'ÉCOPARC CATALAN

L'Ecoparc Catalan est un projet ambitieux porté par Perpignan Méditerranée Métropole, quatre communes fortement mobilisées (Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière), et EDF dans le but de développer l'économie et la croissance verte au service du territoire et de ses habitants. L'Ecoparc Catalan vient d'éditer des plaquettes de communication avec 500 exemplaires pour les plaquettes de présentation du projet de territoire et 300 fiches par commune. La fiche commune présente des informations sur l'histoire, le patrimoine, l'architecture, les activités et les lieux de restauration et d'hébergements de Villeneuve. Ces plaquettes sont à la disposition des villeneuvis et des visiteurs à l'accueil de la mairie.



TRIEZ VOS DÉCHETS GRÂCE AUX DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) met à la disposition des habitants 10 déchèteries communautaires. Pour les habitants de Villeneuve, les 2 déchèteries les plus proches sont situées à Saint Estève (chemin de la boule) et au Soler (route de Pézilla). Il est possible d'y déposer encombrants, bois, métaux, gravats, déchets verts, papier, cartons, textiles, piles, batteries, déchets d'équipements électriques et électroniques. L'accès aux déchèteries se fait grâce à un badge qui peut être demandé à la mairie de Villeneuve, à Perpignan Méditerranée Métropole, (11, boulevard Saint-Assisclle à Perpignan (04 68 08 63 40) ou sur le site internet de PMM. Pour les particuliers le dépôt est gratuit jusque 1.200 kg de déchets par trimestre.



Vie Municipale

POINT SUR L'AVANCEMENT DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE

La fibre est la technique la plus récente permettant un accès rapide et stable à internet. Grâce à une plus grande bande passante, la vitesse de connexion est très élevée. La fibre a été déployée par Orange dans la majorité des foyers de Villeneuve. Certaines zones restent néanmoins à déployer. Ces adresses feront l'objet d'interventions de la part des techniciens d'Orange. Vous trouverez sur le plan ci-dessous la situation actuelle du câblage. Les foyers non câblés peuvent suivre l'évolution des installations à l'adresse :

<https://cartefibre.arcep.fr>

Point vert : fibre déployée et raccordable - Point orange : opération programmée



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION DES POLICES MUNICIPALES

La convention de coordination entre les polices municipales de Baixas, Pézilla la Rivière et Villeneuve la Rivère et les forces de sécurité de l'Etat a été renouvelée. La signature de la nouvelle convention a eu lieu le 15 décembre en présence des 3 maires, des représentants du Préfet et du Procureur de la République, des policiers municipaux et des représentants des gendarmeries. Composée de 5 policiers municipaux (dont le brigadier-chef principal Christopher Vila pour la commune de Villeneuve), cette mutualisation a plusieurs missions : respect des règles de circulation et de stationnement, surveillance de l'école (entrées et sorties) et des points de ramassage scolaire, présence lors des cérémonies, fêtes et manifestations (14 juillet, fête du 23 août, vœux du maire, Fête de l'Orange, marché de Noël...). La mutualisation permet enfin l'organisation de rondes de nuit.



DES AMENAGEMENTS EN FAVEUR DE LA SECURITE ET DU BIEN ETRE

La municipalité a entrepris divers travaux afin de renforcer la sécurité et le bien être des habitants. En matière de sécurité, afin de lutter contre la vitesse excessive de certains véhicules, des coussins berlinois ont été posés rue Neuve et avant l'entrée de Villeneuve depuis Baho. Sur toute la commune la vitesse est limitée à 30 km/h. Pour plus de confort dans les salles municipales, la climatisation a été installée à la médiathèque et dans les salles de l'Espace Noé. Des travaux ont également été réalisés à la salle des fêtes pour améliorer l'acoustique.



JOURS DE COLLECTES DES BACS JAUNES ET VERTS

Les jours de collecte des déchets ménagers (bacs verts) et des déchets recyclables (bacs jaunes) seront les suivants pour l'année 2021.

Les bacs verts sont collectés tous les vendredis à partir de 5h du matin (y compris les jours fériés).

Les bacs jaunes seront collectés 1 jeudi sur 2 les jours suivants : 7 et 21 janvier ; 4 et 18 février ; 4 et 18 mars ; 1, 15 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin ; 8 et 22 juillet ; 5 et 19 août ; 2, 16 et 30 septembre ; 14 et 28 octobre ; 11 et 25 novembre ; 9 et 23 décembre.

État Civil

Les règles de respect de la vie privée ne nous autorisent pas à publier les naissances et les mariages. Pour les décès, nous n'avons connaissance que des décès de personnes domiciliées à Villeneuve.

Décès : Marie Rose IGLESIAS ; Georges CORDIER ; Joseph SIMON ; Tony BURETTE ; Jean Pierre CAPMAN ; André VERGES ; Vincent PUIG ; Marie Louise PUJOS ; Eliane FERNANDEZ ; M'Barka ABDAOUI ; Dominique GUITARD ; Francine PLANES ; Philippe BERNARD

Baptême républicains : Rose Catherine Jade LEGER (12 août) ; Mathéo RIBOT (22 août)



OCTOBRE : travaux d'entretien à l'aire de jeux



NOVEMBRE : cérémonie du 11 novembre



DECEMBRE : concours de dessins sur le thème de Noël



MARS : Fête de l'Orange



DECEMBRE : début des travaux rue du ruisseau



MAI : cérémonie de l'appel du 18 juin



MAI : installation du conseil municipal



SEPTEMBRE : visites du village lors des Journées du Patrimoine



MAI : rouverture de l'école avec un protocole sanitaire



JUILLET : remise des récompenses aux collégiens



MAI : cérémonie du 8 Mai



AOÛT : installation de panneaux directionnels

Noël à Villeneuve

Malgré la crise sanitaire, la municipalité a souhaité marquer la période de Noël à travers plusieurs initiatives : remise d'un colis de Noël à tous les Villeneuvois et villeneuvoises de plus de 70 ans, concours de dessins sur le thème "Imagine Noël à Villeneuve" pour les enfants, installation de 2 boîtes à lettres pour écrire au Père Noël, cadeau offert à tous les enfants de l'école, illuminations, installation de sapins place du village (décoration par les enfants du périscolaire), devant les commerces et à la Mairie. Retour en images sur ces réalisations.



Les dessins du concours affichés sur le mur de l'école.



Distribution des cadeaux de Noël dans les classes.



Les sapins de Noël disposés dans le village.



Dessin d'un enfant du jeu concours.



La Boîte aux lettres du Père Noël



Distribution des colis de Noël chez les aînés.

Rencontre avec Guy BLIN, président de VILLENEUVE RANDO
Contact : 06.44.12.01.14

Que propose comme activité votre association ?

Villeneuve Rando propose à ses adhérents des randonnées dans notre département, mais aussi parfois dans l'Aude ou en Ariège. Le groupe est constitué essentiellement de séniors mais pas seulement. Femmes et hommes sont sensiblement à parité. Nous sommes actuellement 27, de Villeneuve et des communes avoisinantes. L'association fonctionne par année civile, avec une pause en juillet/août en raison des fortes chaleurs.

Comme se déroulent les randonnées ?

Les randonneurs se retrouvent tous les lundis matin sur le parking de la mairie, pour un acheminement en covoiturage au point de départ de la rando.

Les caractéristiques du parcours sont communiquées le samedi précédent (lieu, horaire, distance, dénivelé, difficulté, météo...). Les randonnées "courtes" font une dizaine de kilomètres, les "longues" dépassent les 15km, avec repas tiré du sac. La seule condition exigée des randonneurs est la production d'un certificat médical d'aptitude à "la randonnée en montagne". Bonnes chaussures de marche, bâtons, boisson, en cas reconstituant, en forme le jour J, sont des recommandations de bon sens pour ce genre d'activité. A cela s'ajoutent les recommandations sanitaires liées au contexte actuel: port du masque en covoiturage, respect d'un minimum de distanciation en marche, même si c'est difficile, information du bureau en cas de symptômes éventuels.

Un dernier mot sur votre association ?

Si l'activité essentielle est la randonnée et le maintien en forme des adhérents, la convivialité n'est pas oubliée. Un repas est organisé en cours d'année et un pique-nique en fin de saison, pour lesquels une participation des adhérents est demandée, et auxquels les conjoint(e)s sont les bienvenus.



Rencontre avec Maryse MERINO, présidente AUX FILS DE LA RIVIERE

Contact 06.42.60.27.05

Pouvez-vous présenter l'association ?

« Aux fils de la rivière » a été créée en 2001. Nous regroupons à ce jour 12 adhérentes en permanence. Le club se situe Maison Gadave, avenue du Pont neuf à Villeneuve et il est ouvert toute l'année, le samedi après-midi de 14 h à 18 h.

Quelles sont vos activités ?

L'activité principale de cette association est la broderie « fait main », essentiellement le point compté, l'Hardanger, la broderie suisse, le boutis...

Nous faisons du travail personnel ou du travail en commun ; il y a quelques années nous avons brodé et confectionné des coussins « EMOJI » pour les élèves du C.P., et dernièrement, nous avons fait, pour la municipalité, des masques à distribuer à la population dans le cadre de la campagne anti Covid. Nous brodons également des serviettes de toilette personnalisées pour les personnes qui le souhaitent (cadeau à offrir...).

Que diriez-vous pour terminer ?

Une très bonne ambiance règne dans cette association et nous invitons, toute personne intéressée par la broderie, à venir nous rejoindre.



LES FESTIFS RECHERCHENT...

L'équipe des Festifs recherche de nouveaux bénévoles pour faire partie de l'association.

Les personnes intéressées peuvent contacter la présidente

Elodie Salles Courtin

téléphone : 06.70.84.69.18

email : salleselodie@hotmail.com

LA QUALITÉ ME FAIT DU BIEN



Numéros Utiles

Mairie 04.68.92.82.00

Police Municipale 06.88.96.24.72

CCAS 06.09.60.18.30

Ecole 04.68.92.17.86

Déchèterie

- Saint Estève 04.68.38.01.69

- Le Soler 04.68.08.09.36

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18



Hôtel de Ville - 66610 Villeneuve la Rivière - Téléphone : 04.68.92.82.00

 Mairie de Villeneuve de la Rivière - Officiel

Villeneuve Infos - Edition : mairie de Villeneuve la Rivière - Directeur de la publication : Patrick Pascal - Rédaction, crédits photo et maquette : élus de la commission culture, patrimoine et communication - Impression : Imprimerie de la Gare - Tirage : 750 exemplaires